



© Philippe ROY



EVIAN-LES-BAINS

Du Léman au Mont-Blanc

8 jours/7 nuits, du 16 au 23 mai

Situé en Haute-Savoie, le **VVF Villages d'Evian-les-Bains** est idéalement situé à proximité de la Suisse, où se mélangent la montagne et l'eau. À 500 m du centre ville, le village de vacances vous propose 159 logements rénovés, répartis dans des pavillons de 3 étages. Un village de vacances idéal pour découvrir la Suisse et les massifs du Chablais. Evian est réputée pour la qualité de son eau minérale, excellente pour la santé, renommée mondialement pour sa pureté et sa neutralité. Votre séjour au village de vacances d'Evian sera également l'occasion de déguster les spécialités fromagères de Haute-Savoie : tomme de montagne, reblochon, charcuterie, la confiture de myrtille ou encore le miel de Savoie.

16 mai Arrivée en fin d'après-midi au village "Lac et Montagne". Installation, dîner et soirée de présentation au village.

17 mai Repos du chauffeur.

Matin : petite ballade au bord du lac Léman - pot de bienvenue - Déjeuner

Après-midi : molki ou quilles. Dîner soirée Loto au village. (*Molki : pétanque finnoise*)

18 mai **Matin : Thonon-les-Bains**

Arrêt place du Château Petit tour à pied sur l'esplanade et découverte de la rue piétonne avec ses deux églises, baroque et gothique, construites côte à côte. Le funiculaire permet ensuite de regagner les bords du Léman et d'admirer le petit abri des pêcheurs.

Déjeuner

Après-midi : Yvoire

Perché sur son éperon rocheux, à l'orée du grand lac, Yvoire n'a pas usurpé son épithète de "Perle du Léman" Avec ses ruelles descendant au lac dans une cascade de maisons aux balcons fleuris, c'est, en effet, l'un des plus beaux villages de la Savoie historique, avec son étincelant clocher à bulbe et son château du 14^{ème} siècle.

Au retour, arrêt au château Ripaille, près de Thonon-les-Bains, un des plus grands et remarquables sites naturels au bord du lac Léman. Visite et dégustation.

Dîner et soirée VVF games au village.



19 mai **Matin** : petite balade dans **Evian** et temps libre en ville

Déjeuner

Après-midi : Le Val d'Abondance

En remontant les gorges de la Dranse, visite de la Maison de Val d'Abondance, découverte du patrimoine de la vallée et dégustation du fromage d'Abondance Arrêt à Chatel et retour par le Pays de Gavot, plateau dominant le lac Léman.

Dîner et karaoké au village.



20 mai **Journée excursion : Annecy**

Départ pour la vallée de l'Arve, Cluses, le col de la Colombière à 1648 mètres (sauf en cas d'enneigement), porte des Aravis Vous découvrirez le village du Grand-Bornand, station de sports d'hiver et ses hameaux aux chalets traditionnels, recouverts de tavaillons (tuiles en bois). Puis direction Annecy Déjeuner au restaurant. Visite libre du **vieil Annecy** et temps libre.

Retour par l'autoroute

Dîner et soirée danses au village



21 mai **Matin** : libre, détente

Déjeuner

Après-midi : La Riviera Vaudoise

Départ direction la frontière suisse Saint-Gingolf. Traversée de la plaine du Rhône en direction du canton de Vaud. Découverte du vignoble en terrasses de Lavaux, qui jouxte le lac sur près de 14 kilomètres. Classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Route du vignoble (*si la longueur du bus le permet*), corniche de Chexbres et retour par les bords de lac : Vevey, Montreux, Capitale de la Riviera Vaudoise.

Dîner et soirée chants et danses régionales au village.



22 mai **Matin** : marché à Evian ou piscine, club-forme

Déjeuner

Après-midi : Gruyères

Au pied des pré-Alpes, la cité médiévale de Gruyères, séduit par son architecture pittoresque et son artisanat. Elle a donné son nom à cette région et à son savoureux fromage.

Dîner et jeux de l'Esprit au village



23 mai Départ après le petit déjeuner et fourniture d'un pique-nique à emporter.

PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ POUR LA SUISSE

Les critères d'éligibilité au programme Séniors en vacances

Critères	Pièces justificatives
Etre âgé de 60 ans ou plus à la date du départ	CNI ou passeport
Etre retraité	Attestation de la caisse de retraite justifiant des droits à la retraite ou dernier avis d'imposition mentionnant le versement des pensions de retraite.
Résider en France	Dernier avis de la taxe d'habitation

Tarif : 420 € (*) pour les personnes imposables au dessous de 61 € ou non imposables

Tarif : 600 € ()** pour les personnes imposables au dessus de 61 €.

Les adhérents peuvent participer à plusieurs séjours dans l'année mais ne pourront bénéficier du tarif réduit que pour un seul des séjours.

Ce forfait comprend :

- La pension complète du déjeuner du 1^{er} jour au panier repas du 8^{ème} jour (vin compris, café au déjeuner)
- L'hébergement : 2 personnes par chambre, sanitaires privatifs en prestation hôtelière (linge de toilette fourni).
- Ménage des logements une fois durant le séjour.
- Le transport en autocar aller-retour, les excursions et visites et leur déplacement.
- Un accompagnateur pour les excursions et visites
- Les animations et activités au village
- La taxe de séjour
- Les pourboires

Acompte à verser à la réservation, avant le 7 janvier 2016

100 € (*) ou 200 € (**)

Versements échelonnés :

15 janvier :	80 € (*)	100 € (**)	Versements à l'ordre du Club de l'Amitié
15 février :	80 € (*)	100 € (**)	à adresser à
15 mars :	80 € (*)	100 € (**)	<u>Sylvain MOREAU</u> 10 rue Gabriel Péri
15 avril :	80 € (*)	100 € (**)	77370 NANGIS

ATTENTION, IL N'Y A QUE 40 PLACES (20 chambres doubles)

Au 7 janvier 2016, si le nombre d'inscrits est insuffisant, le séjour sera reporté à une date ultérieure